



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT**

Clermont-Ferrand, le 13 janvier 2022

Communiqué de presse

Signature des deux nouvelles conventions de programme d'intérêt général du Conseil départemental par le Préfet du Puy-de-Dôme et le Président du Conseil départemental.

Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, délégué territorial de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dans le département, et Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental, ont signé ce jeudi 13 janvier deux conventions de programme d'intérêt général (PIG) permettant de poursuivre le partenariat engagé depuis de nombreuses années pour favoriser la rénovation des logements des ménages les plus modestes éligibles aux aides de l'ANAH.

Dans le Puy-de-Dôme, l'année 2021 a été marquée par un niveau d'engagement exceptionnel de l'ANAH jamais atteint avec environ 9 500 logements subventionnés pour près de 39 millions d'euros d'aides engagés pour un coût total de 114 millions d'euros de travaux. Ces travaux sont réalisés en premier lieu par des entreprises locales participant ainsi au développement économique du territoire et de l'emploi local, soit environ 1 800 emplois ainsi créés ou préservés dans le Puy-de-Dôme.

Ce programme d'intérêt général permet d'accompagner les propriétaires occupants respectant les plafonds de ressources et les propriétaires bailleurs conventionnés, dans leur projet de rénovation de logement. Ceux-ci bénéficient ainsi d'un accompagnement totalement gratuit pour définir leur projet (visite du logement, diagnostic et proposition de scénarios de travaux avec calcul du reste à charge et des économies d'énergie) ; afin d'obtenir des subventions pour réaliser les travaux (accompagnement pour le montage et le suivi du dossier de subvention) provenant de l'ANAH, du Département via son fonds Colibri, des caisses de retraite, etc.

Depuis plus de dix ans, le Conseil départemental est engagé dans une politique de l'habitat et du logement volontariste, en faveur de l'amélioration de l'habitat. L'objectif est double :

- permettre à tous les Puydômois de vivre dans un logement décent, sain et adapté aux besoins et aux moyens des occupants,
- résorber les passoires énergétiques et l'habitat indigne, tout en favorisant l'adaptation du domicile pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Cette orientation s'inscrit dans une dynamique de rénovation du parc existant et permet de répondre aux enjeux de transition écologique.

Contacts presse

Tél : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18
Tél : 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14
www.puy-de-dome.gouv.fr

18, boulevard Desaix
63000 Clermont-Ferrand

À l'occasion du renouvellement du programme d'intérêt général, le Conseil départemental souhaite :

- renforcer l'accompagnement des situations complexes, de personnes vivant dans des logements indignes ou présentant des difficultés importantes d'un point de vue financier et social. Il s'agit également d'engager un repérage actif de façon à renforcer « l'aller vers » et venir en aide aux publics invisibles qui ne se manifestent pas. Une intervention au cœur des politiques sociales du Conseil départemental.
- assurer une équité de traitement en permettant à tous les Puydômois d'être accompagnés dans l'accès aux aides à la rénovation de leur logement.

Enfin, le Conseil départemental a mis en œuvre au 1^{er} janvier 2021, aux côtés du Conseil régional et de 13 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) qui permet de délivrer toute l'information de premier niveau au plus près des Puydômois, grâce au déploiement des conseillers du Département dans les EPCI. Les usagers sont orientés vers le bon dispositif, dont le programme d'intérêt général.

L'ANAH a connu en 2021 une activité très dynamique avec des résultats nationaux exceptionnels tant sur ses aides historiques avec plus de 67 000 logements financés (soit +12 % par rapport à 2020) que sur la nouvelle aide MaPrimeRénov' avec près de 700 000 logements subventionnés (soit 5 fois plus qu'en 2020, année de sa création).

Afin de poursuivre cette dynamique exceptionnelle, le budget de l'ANAH pour l'année 2022 est en hausse de plus de 20 % avec 3,2 milliards d'euros pour financer la rénovation de plus de 800 000 logements qui bénéficieront de MaPrimeRénov', élargie à tous les publics. En outre, depuis le 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public unique France Renov', prévu dans le cadre de la loi « climat et résilience », est mis en place avec une plateforme unique <https://france-renov.gouv.fr/> et un numéro de téléphone national (0 808 800 700).

Contacts presse

Tél : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18
Tél : 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14
www.puy-de-dome.gouv.fr

18, boulevard Desaix
63000 Clermont-Ferrand